SYNCHRONE GROUPE III
Société par actions simplifiée au capital de 91.273.699 euros
Siège Social : 405 avenue Galilée – 13799 Aix-en-Provence cedex 3
979 778 990 R.C.S. Aix-en-Provence

(la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2026

[…]

DEUXIEME RESOLUTION
Affectation du résultat de l'exercice

Lecture faite du rapport de gestion du président, du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et connaissance prise des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025,

l'Assemblée Générale,

[…]

décide d'affecter le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2025 se soldant par une perte nette comptable de 38.108.534,51 €, que nous vous proposons d'affecter comme suit :

Perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025, **soit**	(38.108.534,51) €
- au compte « Report à Nouveau »	(38.108.534,51) €

ce qui a pour effet de porter le compte « Report à Nouveau » à un solde débiteur de (36.687.778,51) €, et

constate, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à la majorité simple.

[…]

CINQUIEME RESOLUTION

Approbation des comptes consolidés

Lecture faite du rapport de gestion du président et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et connaissance prise des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025,

l'Assemblée Générale,

[...]

approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, à savoir le bilan, le compte de résultat et les annexes, se soldant par un résultat d'ensemble consolidé de (20.344k) euros et un résultat net (part du groupe) de (20.344k) euros, et

approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à la majorité simple.

[...]

SEPTIEME RESOLUTION

Pouvoirs en vue des formalités légales de publicité et de dépôt

L'Assemblée Générale, *[...]*, **décide de conférer** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs résolutions adoptées.

Cette résolution est adoptée à la majorité simple.

* *
*



Extrait certifié conforme par le Président
Monsieur Nicolas HADDAD

Certifiés conformes

Société : SYNCHRONE GROUPE III
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025



- Bilan Actif -

	Brut	Amortissement	Net 2025	Net 2024/AN
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	138 086 983,78	48 027 952,00	90 059 031,78	138 086 983,78
Créances rattachées à des participations	95 360,55		95 360,55	113 523,29
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	19 212 267,92		19 212 267,92	20 041 058,17
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	157 394 612,25	48 027 952,00	109 366 660,25	158 241 565,24
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés	2 342 132,97		2 342 132,97	833 783,18
Autres créances	21 853 579,10		21 853 579,10	10 747 612,97
Charges constatées d'avance	2 453,42		2 453,42	3 205,52
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				5 079 644,78
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	623 746,50		623 746,50	138 387,20
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	24 821 911,99		24 821 911,99	16 802 633,65
Frais d'émission des emprunts (V)	1 433 104,40		1 433 104,40	1 751 464,76
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation – Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF	183 649 628,64	48 027 952,00	135 621 676,64	176 795 663,65

(1) dont droit au bail
(2) dont part à moins d'un an
(3) dont à moins d'un an 24 198 165,49

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Bilan Passif -

			2025	
Capital social	Dont versé :	91 273 699,00	91 273 699,00	91 566 289,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport			801 986,65	801 986,65
Écarts de réévaluation				
Écarts d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale			83 069,00	
Réserves statuaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			1 332 910,00	1 332 910,00
Report à nouveau			1 420 756,00	(450 140,97)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			(38 108 534,51)	1 661 376,97
Subventions d'investissements				
Provisions réglementées			718 295,98	374 681,26
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)			57 522 182,12	95 287 102,91
Fonds non remboursable				
Avances conditionnées				
Droits du concédant				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Dettes financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			57 246 753,27	67 272 727,28
Emprunts et dettes financières divers (2)			19 580 609,24	13 533 354,41
Instruments financiers à terme				
Dettes d'exploitation				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			817 382,29	412 167,35
Dettes fiscales et sociales			365 460,86	263 103,52
Dettes diverses				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			89 288,86	27 208,18
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (1) (III)			78 099 494,52	81 508 560,74
Ecarts de conversion et différences d'évaluation – Passif (IV)				
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + II + IV)			135 621 676,64	176 795 663,65

(1) dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) dont emprunts participatifs

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Compte de résultat (Partie 1)

	Net 2025	Net 2024/AN
Produits d'exploitation		
Vente de marchandises		
Production vendue	1 574 914,03	1 574 914,04
Montant net du chiffre d'affaires	1 574 914,03	1 574 914,04
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		43 890,61
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	4,48	4,44
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 574 918,51	1 618 809,09
Charges d'exploitation		
Achat de marchandises		
Variation de stocks (achat de marchandises)		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (1)	1 304 804,01	1 098 528,16
Impôts, taxes et versements assimilés	109 068,80	53 439,32
Charges de personnel		
Salaires	881 401,05	497 982,16
Cotisations sociales	253 390,73	157 068,22
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux amortissements sur immobilisations		318 360,36
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	241 217,54	261 873,27
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 789 882,13	2 387 251,49
RESULTAT D'EXPLOITATION	(1 214 963,62)	(768 442,40)
(1) Y compris :		
Redevances de crédit-bail mobilier	29 701,20	26 484,40
Redevances de crédit-bail immobilier		

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Compte de résultat (Partie 2)

	Net 2025	Net 2024/AN
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (2)	15 495 721,48	6 719 588,15
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	50 584,02	
Autres intérêts et produits assimilés (2)	1 021 225,46	1 445 653,15
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	16 567 530,96	8 165 241,30
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	48 346 312,36	
Intérêts et charges assimilées (3)	5 556 192,77	6 349 996,33
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	53 902 505,13	6 349 996,33
RESULTAT FINANCIER (V – VI)	(37 334 974,17)	1 815 244,97
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + II – IV + V – IV)	(38 549 937,79)	1 046 802,57
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)	343 614,72	811 117,60
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	(343 614,72)	(811 117,60)
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	(785 018,00)	(1 425 692,00)
TOTAL DES PRODUITS (I + II + V + VII)	18 142 449,47	9 784 050,39
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	56 250 983,98	8 122 673,42
BENEFICE ou PERTE	(38 108 534,51)	1 661 376,97

(2) Dont produits concernant les entités liées 16 493 462,00

(3) Dont intérêts concernant les entités liées 1 473 462,00

Société : SYNCHRONE GROUPE III
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Présentation générale -

Synchrone Groupe III est une société par actions simplifiée de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de commerce. Elle exerce une activité de holding.

Société : SYNCHRONE GROUPE III
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Ils sont présentés en euros sauf indication contraire.

- Chiffres clés-

- Durée de l'exercice : 12,00 mois
- Total du Bilan : 135 621 677,31
- Résultat avant répartition : (38 108 534,15)

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société SYNCHRONE GROUPE III.

Société : SYNCHRONE GROUPE III
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

-Faits marquants de l'exercice-

Néant.

- Évènements postérieurs à la clôture –

La gouvernance

Le Groupe a mis fin aux mandats de ses deux mandataires et a procédé à la nomination d'un nouveau Président Monsieur Nicolas HADDAD, entré en fonction le 1er juillet 2026.

Non-respect des ratios financiers

Contexte économique et financier
Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le Groupe a poursuivi ses activités dans un environnement de marché caractérisé par un ralentissement de la demande sur certains segments du conseil et des services numériques et par une pression accrue sur les marges opérationnelles. Cette situation s'est traduite par une dégradation de certains indicateurs financiers du Groupe par rapport aux hypothèses retenues lors de la mise en place du financement senior conclu le 29 novembre 2023.

Dans ce contexte, la Direction a engagé des discussions avec l'ensemble des établissements prêteurs afin d'adapter temporairement les modalités de suivi des engagements financiers prévus dans la documentation de financement.

Renégociation des financements

Le 21 juillet 2026, les prêteurs ont accepté plusieurs demandes de renonciation et d'aménagement du contrat de crédit du Groupe. Ces accords portent notamment sur :

La suspension des tests du Ratio de Levier et du Ratio de Couverture du Service de la Dette pour les dates de test comprises entre le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2027 ;
En contrepartie, le Groupe s'est engagé à respecter un test mensuel de liquidité fondé sur une position de trésorerie nette minimale de 10 millions d'euros. Le respect de cet indicateur fait l'objet d'une revue

mensuelle et d'une certification transmise aux établissements prêteurs. En cas de non-respect de ce seuil, les investisseurs ont l'obligation de mettre à disposition des fonds complémentaires dans les conditions prévues par la documentation contractuelle.

Ces accords ont été obtenus auprès de la majorité des prêteurs conformément aux stipulations du contrat de crédit.

Mesures de soutien financier obtenues

Dans le cadre de cet accord, les actionnaires financiers du Groupe ont confirmé leur soutien au développement du Groupe. À ce titre :
Un financement subordonné de 10 millions d'euros a été mis à disposition du Groupe ; et une lettre d'engagement ("Equity Commitment Letter") aux termes de laquelle ils se sont engagés à apporter au Groupe, sous forme de capitaux propres ou de dette subordonnée, des ressources financières complémentaires pouvant atteindre un montant maximum global de 20 millions d'euros sous certaines conditions prévues contractuellement.

Cet engagement est mobilisable jusqu'à la fin de la période de suspension des covenants financiers et peut être activé dans certaines situations prévues contractuellement, notamment en cas de non-respect du niveau minimal de liquidité exigé par les prêteurs.

- Règles et méthodes comptables –

1- Règles générales :

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation,

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre sauf pour les dispositions du règlement ANC n° 2022-06

- indépendance des exercices.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2- Changement de règles et méthodes comptables :

Titres de participation et test de dépréciation

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable, ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires. Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires…).

A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.
Pour ce faire, un test de dépréciation est réalisé ; la méthode retenue consiste à comparer la valeur brute des titres détenus dans les comptes et la situation nette des filiales. Si la valeur des titres est inférieure à la situation nette, aucune provision n'est comptabilisée. En revanche, si la situation nette est inférieure à la valeur des titres au bilan, celle-ci est comparée à la valeur d'utilité des titres de la filiale déterminée par la méthode des DCF, puis diminuée de son endettement net. Les hypothèses clés opérationnelles utilisées pour la détermination des valeurs d'utilité sont basées sur un business plan à 5 ans validé par la Direction Générale et les hypothèses actuarielles sont communes à toutes les sociétés du Groupe.

Dettes et frais d'émission d'emprunt

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'actualisation.
Les frais d'émission d'emprunt sont portés à l'actif (en "charges à répartir") et étalés linéairement sur la durée de vie des emprunts concernés.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont des titres acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance. Elles sont comptabilisées pour leur prix d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

Provisions pour risques et charges

PCG art. 833-12/1

Les provisions pour risques et charges constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Elles concernent d'une part un litige Urssaf et d'autre part des litiges prud'hommaux en cours à la clôture.

Compte tenu de l'activité de la société, il n'y a pas lieu de constater de provision à caractère récurrent, de type « garanties données aux clients ».

Engagements de retraite

Rec. ANC n° 2013-02
La société a adopté la méthode 1 de la recommandation ANC n° 2013-02 pour l'évaluation de ses engagements de retraite et avantages similaires. Ces engagements ne sont pas comptabilisés dans les comptes annuels.
Le seul engagement de retraite supporté par l'entreprise est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Continuité d'exploitation

Dans le cadre de l'établissement des comptes, la direction a évalué la capacité de la société à poursuivre son exploitation dans des conditions normales, conformément au principe de continuité d'exploitation. Cette évaluation prend en compte les éléments financiers, opérationnels et stratégiques disponibles à la date de clôture des comptes.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

La Direction a établi une prévision de trésorerie couvrant une période de douze mois à compter de la date d'arrêté des états financiers. Les hypothèses retenues pour cette évaluation reposent sur des projections réalistes de flux de trésorerie, des engagements contractuels, ainsi que sur les perspectives de développement commercial. Ces prévisions tiennent compte :

- de l'activité récurrente du Groupe ;
- des mesures d'amélioration de la rentabilité mises en œuvre ;
- du financement subordonné de 10 millions d'euros déjà mis à disposition ;
- de la possibilité de mobilisation des engagements complémentaires consentis par les investisseurs ;
- du cadre de financement renégocié avec les établissements prêteurs.

Sur la base de ces éléments et des financements sécurisés à la date d'arrêté des comptes, la Direction considère que le Groupe disposera des ressources nécessaires pour faire face à ses engagements et assurer la poursuite de ses activités sur les 12 prochains mois.

Les actionnaires du Groupe ont par ailleurs assuré leur soutien financier pendant les 12 prochains mois, en sus de l'acceptation par le pool bancaire d'un waiver sur le respect des ratios de susmentionnés. Enfin, le Groupe a mis en place des procédures de gestion des risques rigoureuses, incluant une surveillance proactive de la situation financière et une évaluation régulière des risques et opportunités liés à son secteur d'activité. Grâce à ces mesures et ressources, la Direction Générale estime que le Groupe possède les capacités nécessaires pour continuer à fonctionner dans un avenir prévisible. Les états financiers de l'exercice en cours ont donc été établis sur une base de continuité d'exploitation, reflétant la confiance et la stabilité apportées par ces actions concertées et stratégiques.

Intégration fiscale

Nous rappelons que notre société a opté pour le régime fiscal de groupes de sociétés depuis le 01/01/2024 (articles 223A à U du CGI).

La société Synchrone Groupe III S.A.S. s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par l'ensemble du groupe d'intégration fiscale formé précédemment entre Synchrone Groupe II S.A.S. et ses filiales. L'application de cette disposition fiscale n'a, en définitive, aucune incidence sur la présentation des comptes à la fin du présent exercice, compte tenu du fait que la charge d'impôt a été calculée et comptabilisée dans chacune des sociétés intégrées au bilan et au compte de résultat comme si celles-ci étaient toujours imposées séparément.

Société : SYNCHRONE GROUPE III
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Changement de réglementation comptable

À compter du 1er janvier 2025, la société a appliqué les dispositions du règlement ANC n° 2022-06 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général.

Ce nouveau règlement introduit plusieurs modifications et notamment :

- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel,
- La suppression de la technique de transfert de charges,
- La modification du plan de comptes et l'introduction d'une nouvelle nomenclature.

Les dispositions de ce règlement s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Conformément aux dispositions de l'article 833-1 et suivants du PCG, l'annexe aux comptes annuels présente de manière détaillée la nature des changements intervenus, les méthodes d'évaluation et de comptabilisation désormais retenues ainsi que les modalités de transition appliquées.

Création / modification de postes comptables	Ancien poste	Montant à la clôture 2024	Nouveau poste	Montant à l'ouverture
Transferts de charge	Produits d'exploitation : Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	43 890,61	Charges de personnel : Salaires	- 37 901,72
Frais d'émission d'emprunt	Dotations aux amortissements	318 360,00	Charges financières Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	318 360,00
Amendes et pénalités	Charges exceptionnelles	125,43	Autres charges	37,22

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société –

Informations sur l'entité qui établit les état financiers consolidés	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	
Nom	Synchrone Groupe III S.A.S
Siège	405 avenue Galilée – 13290 Aix-en-Provence
N° d'identification si entité française	979 778 990
Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenus	Au siège social de Synchrone Groupe III S.A.S

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des immobilisations

	Valeur brute début 2025/AN	Augmentations	
		Réévaluations courant 2025/AN	Acquisitions courant 2025/AN
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Total immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Insta. générales, agencements et aménagement des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles :			
Installations générales, agencements et aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et mobilier informatique			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			
Total immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Participations	138 086 983,78		
Autres titres immobilisés			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Prêts et autres immobilisations financières	20 154 581,46		711 780,27
Total immobilisations financières	158 241 565,24		711 780,27
TOTAL GENERAL	158 241 565,24		711 780,27

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des immobilisations (suite) –

	Diminutions		Valeur brute fin 2025/AN	Valeur d'origine
	Virements courant 2025/AN	Cessions courant 2025/AN		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Insta. générales, agencements des constructions				
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
Inst. générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours, avances/acomptes				
Total immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations			138 086 983,78	
Autres titres immobilisés				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Prêts et autres immobilisations financières		1 558 733,26	19 307 628,47	
Total immobilisations financières		1 558 733.26	157 394 612,25	
TOTAL GENERAL		1 558 733,26	157 394 612,25	

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des Amortissements -

Immobilisations amortissables	Montant début 2025/AN	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2025/AN
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de développement.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total des immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constructions.				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Total des immobilisations corporelles				
TOTAL GENERAL				

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortisse-ments à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement							
Autres postes d'immobilisations incorporelles							
Total des immobilisations incorporelles							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst gén., agencements des constuct°.							
Inst tech, matériel et outillages ind.							
Inst gén, agencements, aménag.							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique							
Emballages récupérables et divers							
Total des immobilisations corporelles							
Frais d'acquisition des titres de participation	343 615,00						
TOTAL GENERAL	343 615,00						
TOTAL GENERAL non ventilé			343 615,00				343 615,00

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2025/AN	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2025/AN
Frais d'émission d'emprunt à étaler	1 751 464,76		318 360,36	1 433 104,40
Primes de remboursement des obligations				

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des filiales et participations –

Sociétés	Capitaux propres	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
			Brute	Nette			
Synchrone Groupe II S.A.S	61 337 190	100%	138 075 665	90 047 713	0	(1 936 865)	1 800 000
Synchrone Groupe S.A.S	92 016 569	0.001%	2	2	0	(127 759)	7 970 000
Syncrhone S.A.S	11 091 299	0.1%	11 317	11 317	128 815 247	988 960	5 250 000

Société : SYNCHRONE GROUPE III
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des dépréciations –

	Dépréciations de l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Insta. générales, agencements des constructions				
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
Inst. générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations		48 027 952,00		48 027 952,00
Autres titres immobilisés				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Prêts et autres immobilisations financières				
Total immobilisations financières		48 027 952,00		48 027 952,00
Stocks et en-cours				
Créances				
TOTAL GENERAL		48 027 952,00		48 027 952,00

Conformément aux principes comptables exposés au paragraphe « Titres de participation et test de dépréciation », la société a procédé à un test de valeur de ses titres de participation au 31 décembre 2025. Ce test a conduit à la comptabilisation d'une dépréciation de 48 027 K€, enregistrée en résultat financier.

Cette dépréciation traduit l'ajustement de la valeur d'utilité de la participation concernée, résultant de la révision des perspectives d'activité et de rentabilité retenues dans les prévisions établies par la Direction.

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Etat des Créances -

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	95 361,00	95 361,00		113 523,29
Prêts (1) (2)	19 212 267,92	1 558 732,92	17 653 535,00	20 041 058,18
Autres immobilisations financières				
Total actif immobilisé	19 307 628,92	1 654 093,92	17 653 535,00	20 154 581,47
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	2 342 132,97	2 342 132,97		833 783,18
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices	462 858,00	462 858,00		1 674 816,00
Taxe sur la valeur ajoutée	184 069,80	184 069,80		190 672,12
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)	21 206 651,30	21 206 651,30		8 861 710,61
Débiteurs divers				20 414,24
Total actif circulant	24 195 712,07	24 195 712,07		11 581 396,15
Charges constatées d'avance	2 453,42	2 453,42		3 205,52
TOTAL DES CREANCES	43 505 794,41	25 852 259,41	17 653 535,00	31 739 183,14

(1) Prêts accordés en cours d'exercice	729 943,00
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice	1 558 733,00
(2) Prêts et avances consentis aux associés	

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- État des Dettes -

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit (1)					
à un an maxi	0,27	0,27			
à + de un an	57 246 753,00	7 168 831,00	12 935 065,00	37 142 857,00	67 272 727,28
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	282 521,55	282 521,55			379 990,30
Fournisseurs et comptes rattachés	817 382,29	817 382,29			412 167,35
Personnel et comptes rattachés					54 999,96
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 208,07	29 208,07			64 810,68
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	314 982,61	314 982,61			78 745,66
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	21 270,18	21 270,18			64 547,22
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)	19 298 087,69	19 298 087,69			13 153 364,11
Autres dettes	89 288,86	89 288,86			27 208,18
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	78 099 494,52	28 021 572,52	12 935 065,00	37 142 857,00	81 508 560,74

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 025 974
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés	

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Charges et produits financiers –

Charges financières

Nature des charges	2025/AN	2024/AN
Charges d'intérêts		
Intérêts des emprunts et dettes	3 527 000,80	4 848 146,98
dont : intérêts des emprunts et dettes assimilées		
dont : Intérêts des emprunts et dettes rattachées à des participation		
Intérêts des emprunts pour la trésorerie		
Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	1 866 302,54	1 501 849,35
Intérêts bancaires et sur opérations de financement (escompte,...)		
Intérêts des obligations cautionnées	162 889,43	
Intérêts des autres dettes		
dont : Intérêts des dettes commerciales		
dont : Intérêts des dettes diverses		
Total charges d'intérêts	5 556 192,77	6 349 996,33
Pertes sur créances liées à des participations		
Escomptes accordés		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Autres charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	48 027 952,00	
Total des charges financières	53 584 144,77	6 349 996,33
Comparatif Compte de Résultat (2052 rubrique GU)	53 584 144,77	6 349 996,33

Produits financiers

Nature des produits	2025/AN	2024/AN
Produits de participations		
Revenus des titres de participation	15 020 000,00	5 344 147,59
Revenus sur autres formes de participation		
Revenus des créances rattachées à des participations	23 485,17	1 014 131,58
Total produits de participations	15 495 721,48	6 719 588,15
Produits des autres immobilisations financières		
Revenus des titres immobilisés		
Revenus des prêts		
Revenus des créances immobilisées		
Total produits des autres immobilisations financières		
Revenus des autres créances		
Revenus des créances commerciales		
Revenus des créances diverses	1 021 225,46	1 331 666,33
Total revenus des autres créances	1 021 225,46	1 331 666,33
Revenus des valeurs mobilières de placement	50 584,02	113 986,82
Escomptes obtenus		
Gains de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Autres produits financiers		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits financiers	16 567 530,96	8 165 241,30
Comparatif Compte de Résultat (2052 rubrique GP)	16 567 530,96	8 165 241,30

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Composition du capital social -

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice				
	Nombre d'actions / parts sociales à l'ouverture de l'exercice	**Augmentations**	Diminutions	Nombre d'actions / parts sociales à la clotûre de l'exercice
Actions / Parts sociales	91 566 289		292 590	91 273 699

Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie			
	Nombre d'actions / parts sociales	**Valeur normale**	Commentaires / Droits conférés
Actions ordinaires	91 273 699	1	
Actions à droit de vote double			
Actions à dividendes prioritaire			
Actions de priorité			
Actions de jouissance			
Autres (à préciser)			
TOTAL	91 273 699		

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des variations des capitaux propres (1) –

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital
Capital	91 566 289,00				(292 590,00)
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	801 986,65				
Ecarts de réévaluation					
Ecart d'équivalence					
Réserve légale		83 069,00			
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	1 332 910,00				
Report à nouveau	(450 140,97)	1 578 307,97			292 590,00
Résultat de l'exercice	1 661 376,97	(1 661 376,97)			
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées	374 681,26				
Total capitaux propres	95 287 102,91	0,00			

	Résultat de l'exercice	Autres	Montant à la clôture de l'exercice
Capital			91 273 699,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			801 986,65
Ecarts de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserve légale			83 069,00
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			1 332 910,00
Report à nouveau			1 420 756,00
Résultat de l'exercice	(38 108 534,51)		(38 108 534,15)
Subventions d'investissement			
Provisions règlementées		343 614,72	718 295,98
Total capitaux propres	(38 108 534,51)	343 614,72	57 522 182,48

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des variations des capitaux propres (2) -

		Montant
A	**Situation à l'ouverture de l'exercice**	
1	Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	95 287 102,91
2	Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	
3	Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	95 287 102,91
B	**Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N**	
1	Variation du capital	
2	Variation des autres postes	
C	**(= A3 + B) Capitaux propres de l'exercice après apports rétroactifs**	95 287 102,91
D	**Variations en cours d'exercice**	
1	Variations du capital	(292 590)
2	Variations des primes, réserves, report à nouveau	292 590
3	Variations des "provisions" relevant des capitaux propres	
4	Contreparties de réévaluations	
5	Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	343 614,72
6	Autres variations	
7	Résultat de l'exercice	(38 108 534,51)
E	**Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO (= C + ou - D)**	57 522 183,12
F	**VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE (= E - C)**	(37 764 919,79)
G	**dont : variations dues à des modifications de structures au cours de l'exercice**	
H	**Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (F - G)**	(37 764 919.79)

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Etat des Provisions -

Nature des provisions	Montant au début 2025/AN	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Utilisées au cours de l'exercice	Diminutions : Non Utilisées au cours de l'ex	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à fin 2025/AN
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires	374 681,26	343 614,72				718 295,98
Dont majorations exceptionnelles de 30%						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions règlementées						
Total des provisions règlementées	374 681,26	343 614,72				718 295,98
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
Sous total provisions pour risques						
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
Sous total provisions pour charges						
Autres provisions pour risques et charges						
Total des provisions pour risques et charges						
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation		48 027 952,00				48 027 952,00
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients						
Autres provisions dépréciations						
Total des provisions pour dépréciation		48 027 952,00				48 027 952,00
TOTAL GENERAL	374 681,26	48 371 566,72				48 746 247,98
Dont dotations et reprises d'exploitation						
Dont dotations et reprises financières		48 346 312,36				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		318 360,36				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Ventilation du chiffre d'affaires -

Ventilation du chiffre d'affaires par catégorie d'activités			
Catégorie d'activités	2025/AN	2024/AN	Variation (%)
Mandat de Présidence	1 574 914	1 574 914	
TOTAL	1 574 914	1 574 914	
Cette information est-elle complète ?			

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Charges à payer -

Nature des charges	2025/AN	2024/AN
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières		

Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	810 947,22	411 623,08
Dettes fiscales et sociales	6 267,00	126 884,18
Total dettes d'exploitation	817 214,22	538 507,26

Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	89 288,86	27 208,18
Total dettes diverses	89 288,86	27 208,18

Autres		
Total autres dettes		
TOTAL	906 503,08	565 715,44

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Charges à répartir -

Nature des charges	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Charges différées :				
Total charges différée				
Frais d'acquisition des immobilisations :				
Total frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts :	1 751 464,76		318 360,36	1 433 104,40
Total frais d'émission d'emprunts	1 751 464,76		318 360,36	
Charges à étaler :				
Total charges à étaler				
TOTAL	1 751 464,76	(318 360,36)		1 433 104,40

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Produits à recevoir -

PRODUITS A RECEVOIR	2025/AN	2024/AN
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations	95 360,55	113 523,29
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières	95 360,55	113 523,29

Créances		
Créances clients et comptes rattachés	2 342 132,97	833 783,18
Autres créances		20 414,24
Total créances	2 342 132,97	854 197,42

Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers		

Autres		
Total autres		

TOTAL	2 437 493,52	967 720,71

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Honoraires des commissaires aux comptes –

Catégories	Montants
Honoraires dans le cadre de la certification des comptes annuels	11 298,00
Autres honoraires	
TOTAL	

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Charges et produits exceptionnels –

Charges exceptionnelles	Imputation au compte	Montant
Dotation aux provisions exceptionnelles		343 614,72
	TOTAL	343 614,72

Produits exceptionnels	Imputation au compte	Montant
	TOTAL	

RESULTAT EXCEPTIONNEL	

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices –

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices			
Taux d'imposition : %	**Montant brut**	**Impôt (économie)**	**Montant net**
Résultat courant	(38 575 192,15)		(38 575 192,15)
- Produits non imposables	(14 868 800,00)		(14 868 800,00)
+ Charges non déductibles	49 230 590,00		49 230 590,00
+ Produits non comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer			
- Charges non comptabilisées au cours de l'exercice à déduire			
= Résultat fiscal courant	(4 213 402,15)		(4 213 402,15)
+ Résultat exceptionnel	(318 360,00)		(318 360,00)
- Produits non imposables			
+ Charges non déductibles			
+ Produits non comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer			
- Charges non comptabilisées au cours de l'exercice à réintégrer			
= Résultat fiscal	(4 531 762,15)		(4 531 762,15)
- Crédits d'impôts			
= Impôt payé			

- Rémunération des dirigeants –

Catégories	**Montants**
Membres des organes d'administration	240 000,00
Membres des organes de direction	
Membres des organes de surveillance	
TOTAL	240 000,00

Société : SYNCHRONE GROUPE III
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Engagements financiers donnés –

Nantissement des titres Synchrone Groupe II S.A.S.

La société a constitué, en faveur des Banques, pour sûreté du remboursement de toutes sommes dues au titre des prêts et du paiement de toutes sommes dues au titre du contrat de prêt, le nantissement des comptes de titres financiers de Synchrone Groupe II S.A.S.

Assurance Homme Clé

La société s'est engagée à souscrire, auprès d'une compagnie d'assurance de droit français de 1er rang, une assurance homme-clé à leurs profits.

- Effectif moyen -

Catégories	**Effectif moyen salarié**	
	2025/AN	2024/AN
Ouvriers Employés, techniciens, agents de maîtrise Cadres et ingénieurs Autres :	2	2
Total	2	2

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice soumis à l'assemblée générale -

ORIGINES	**Montant**
Report à nouveau de l'exercice	
Résultat de l'exercice	(38 108 534,51)
Prélèvement sur les réserves	
TOTAL	(38 108 534,51)

AFFECTATIONS	Montant
Réserve légale	
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	(38 108 534,51)
TOTAL	(38 108 534,51)

SYNCHRONE GROUPE III

Société par actions simplifiée

405 Avenue Galilée

13799 Aix-en-Provence cedex 3

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

COGEP Audit

2658 Route d'Orléans – BP 55
18230 Saint-Doulchard

S.A. au capital de 600 000 €
389 488 727 RCS Bourges

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Bourges

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 201 424 €
572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

SYNCHRONE GROUPE III

Société par actions simplifiée

405 Avenue Galilée
13799 Aix-en-Provence cedex 3

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux associés de la société SYNCHRONE GROUPE III

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SYNCHRONE GROUPE III relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l’opinion

Référentiel d’audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d’exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d’émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement comptable ANC n°2022-06 et ses incidences, décrits dans la note "Règles et méthodes comptables – 2. Changements de règles et méthodes comptables" de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l’audit des comptes annuels de l’exercice.

Les titres de participation, dont le montant net au bilan au 31 décembre 2025 s’établit à 90 059 032 euros, comprenant une dépréciation comptabilisée sur l’exercice de 48 027 952 euros, sont évalués selon les modalité décrites dans la note « Titres de participation test de dépréciation » de l’annexe aux comptes annuels.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilités, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis sous le contrôle de la Direction Générale. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes « Titres de participation test de dépréciation » et « Tableau des dépréciations » de l'annexe donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

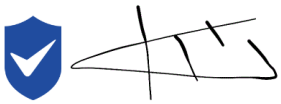
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Aix-en-Provence et Biot, le 21 septembre 2026

Les commissaires aux comptes

COGEP Audit	Deloitte & Associés
	
Eric FRIZZI	Jérémie PERROCHON

SYNCHRONE GROUPE III
Siren : 979778990

PCG 2025

COMPTES SOCIAUX ET ANNEXES

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

SOMMAIRE

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 2
- Bilan Actif - 3
- Bilan Passif - 4
Compte de résultat (Partie 1) 5
Compte de résultat (Partie 2) 6
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS 7
- Présentation générale - 7
- Chiffres clés- 7
-Faits marquants de l'exercice- 8
- Évènements postérieurs à la clôture – 8
- Règles et méthodes comptables – 9
1- Règles générales : 9
2- Changement de règles et méthodes comptables : 10
- Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société – 14
- Tableau des immobilisations 15
- Tableau des immobilisations (suite) – 16
- Tableau des Amortissements - 17
- Tableau des filiales et participations – 18
- Tableau des dépréciations – 19
- Etat des Créances - 20
- État des Dettes - 21
- Charges et produits financiers – 22
Charges financières 22
Produits financiers 22
- Composition du capital social - 23
- Tableau des variations des capitaux propres (1) – 24
- Tableau des variations des capitaux propres (2) - 25
- Etat des Provisions - 26
- Ventilation du chiffre d'affaires - 27
- Charges à payer - 28
- Charges à répartir - 29
- Produits à recevoir - 30
- Honoraires des commissaires aux comptes – 31
- Charges et produits exceptionnels – 32
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices – 33
- Rémunération des dirigeants – 33
- Engagements financiers donnés – 34
- Effectif moyen - 34
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice soumis à l'assemblée générale - 35

BILAN ET
COMPTE DE RESULTAT

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Bilan Actif -

	Brut	Amortissement	Net 2025	Net 2024/AN
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	138 086 983,78	48 027 952,00	90 059 031,78	138 086 983,78
Créances rattachées à des participations	95 360,55		95 360,55	113 523,29
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	19 212 267,92		19 212 267,92	20 041 058,17
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	157 394 612,25	48 027 952,00	109 366 660,25	158 241 565,24
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés	2 342 132,97		2 342 132,97	833 783,18
Autres créances	21 853 579,10		21 853 579,10	10 747 612,97
Charges constatées d'avance	2 453,42		2 453,42	3 205,52
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				5 079 644,78
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	623 746,50		623 746,50	138 387,20
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	24 821 911,99		24 821 911,99	16 802 633,65
Frais d'émission des emprunts (V)	1 433 104,40		1 433 104,40	1 751 464,76
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation – Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF	183 649 628,64	48 027 952,00	135 621 676,64	176 795 663,65

(1) dont droit au bail

(2) dont part à moins d'un an

(3) dont à moins d'un an 24 198 165,49

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Bilan Passif -

			2025	
Capital social	Dont versé :	91 273 699,00	91 273 699,00	91 566 289,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport			801 986,65	801 986,65
Écarts de réévaluation				
Écarts d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale			83 069,00	
Réserves statuaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			1 332 910,00	1 332 910,00
Report à nouveau			1 420 756,00	(450 140,97)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			(38 108 534,51)	1 661 376,97
Subventions d'investissements				
Provisions réglementées			718 295,98	374 681,26
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)			57 522 182,12	95 287 102,91
Fonds non remboursable				
Avances conditionnées				
Droits du concédant				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Dettes financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			57 246 753,27	67 272 727,28
Emprunts et dettes financières divers (2)			19 580 609,24	13 533 354,41
Instruments financiers à terme				
Dettes d'exploitation				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			817 382,29	412 167,35
Dettes fiscales et sociales			365 460,86	263 103,52
Dettes diverses				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			89 288,86	27 208,18
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (1) (III)			78 099 494,52	81 508 560,74
Ecarts de conversion et différences d'évaluation – Passif (IV)				
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + II + IV)			135 621 676,64	176 795 663,65

(1) dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) dont emprunts participatifs

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Compte de résultat (Partie 1)

	Net 2025	Net 2024/AN
Produits d'exploitation		
Vente de marchandises		
Production vendue	1 574 914,03	1 574 914,04
Montant net du chiffre d'affaires	1 574 914,03	1 574 914,04
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		43 890,61
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	4,48	4,44
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 574 918,51	1 618 809,09
Charges d'exploitation		
Achat de marchandises		
Variation de stocks (achat de marchandises)		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (1)	1 304 804,01	1 098 528,16
Impôts, taxes et versements assimilés	109 068,80	53 439,32
Charges de personnel		
Salaires	881 401,05	497 982,16
Cotisations sociales	253 390,73	157 068,22
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux amortissements sur immobilisations		318 360,36
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	241 217,54	261 873,27
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 789 882,13	2 387 251,49
RESULTAT D'EXPLOITATION	(1 214 963,62)	(768 442,40)

(1) Y compris :

Redevances de crédit-bail mobilier	29 701,20	26 484,40
Redevances de crédit-bail immobilier		

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Compte de résultat (Partie 2)

	Net 2025	Net 2024/AN
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (2)	15 495 721,48	6 719 588,15
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	50 584,02	
Autres intérêts et produits assimilés (2)	1 021 225,46	1 445 653,15
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	16 567 530,96	8 165 241,30
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	48 346 312,36	
Intérêts et charges assimilées (3)	5 556 192,77	6 349 996,33
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	53 902 505,13	6 349 996,33
RESULTAT FINANCIER (V – VI)	(37 334 974,17)	1 815 244,97
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + II – IV + V – IV)	(38 549 937,79)	1 046 802,57
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)	343 614,72	811 117,60
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	(343 614,72)	(811 117,60)
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	(785 018,00)	(1 425 692,00)
TOTAL DES PRODUITS (I + II + V + VII)	18 142 449,47	9 784 050,39
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	56 250 983,98	8 122 673,42
BENEFICE ou PERTE	(38 108 534,51)	1 661 376,97

(2) Dont produits concernant les entités liées 16 493 462,00

(3) Dont intérêts concernant les entités liées 1 473 462,00

Société : SYNCHRONE GROUPE III
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Présentation générale -

Synchrone Groupe III est une société par actions simplifiée de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de commerce. Elle exerce une activité de holding.

Société : SYNCHRONE GROUPE III
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Ils sont présentés en euros sauf indication contraire.

- Chiffres clés-

- Durée de l'exercice : 12,00 mois
- Total du Bilan : 135 621 677,31
- Résultat avant répartition : (38 108 534,15)

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société SYNCHRONE GROUPE III.

Société : SYNCHRONE GROUPE III
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

-Faits marquants de l'exercice-

Néant.

- Évènements postérieurs à la clôture –

La gouvernance

Le Groupe a mis fin aux mandats de ses deux mandataires et a procédé à la nomination d'un nouveau Président Monsieur Nicolas HADDAD, entré en fonction le 1er juillet 2026.

Non-respect des ratios financiers

Contexte économique et financier
Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le Groupe a poursuivi ses activités dans un environnement de marché caractérisé par un ralentissement de la demande sur certains segments du conseil et des services numériques et par une pression accrue sur les marges opérationnelles. Cette situation s'est traduite par une dégradation de certains indicateurs financiers du Groupe par rapport aux hypothèses retenues lors de la mise en place du financement senior conclu le 29 novembre 2023.

Dans ce contexte, la Direction a engagé des discussions avec l'ensemble des établissements prêteurs afin d'adapter temporairement les modalités de suivi des engagements financiers prévus dans la documentation de financement.

Renégociation des financements

Le 21 juillet 2026, les prêteurs ont accepté plusieurs demandes de renonciation et d'aménagement du contrat de crédit du Groupe. Ces accords portent notamment sur :

La suspension des tests du Ratio de Levier et du Ratio de Couverture du Service de la Dette pour les dates de test comprises entre le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2027 ;
En contrepartie, le Groupe s'est engagé à respecter un test mensuel de liquidité fondé sur une position de trésorerie nette minimale de 10 millions d'euros. Le respect de cet indicateur fait l'objet d'une revue

mensuelle et d'une certification transmise aux établissements prêteurs. En cas de non-respect de ce seuil, les investisseurs ont l'obligation de mettre à disposition des fonds complémentaires dans les conditions prévues par la documentation contractuelle.

Ces accords ont été obtenus auprès de la majorité des prêteurs conformément aux stipulations du contrat de crédit.

Mesures de soutien financier obtenues

Dans le cadre de cet accord, les actionnaires financiers du Groupe ont confirmé leur soutien au développement du Groupe. À ce titre :
Un financement subordonné de 10 millions d'euros a été mis à disposition du Groupe ; et une lettre d'engagement ("Equity Commitment Letter") aux termes de laquelle ils se sont engagés à apporter au Groupe, sous forme de capitaux propres ou de dette subordonnée, des ressources financières complémentaires pouvant atteindre un montant maximum global de 20 millions d'euros sous certaines conditions prévues contractuellement.

Cet engagement est mobilisable jusqu'à la fin de la période de suspension des covenants financiers et peut être activé dans certaines situations prévues contractuellement, notamment en cas de non-respect du niveau minimal de liquidité exigé par les prêteurs.

- Règles et méthodes comptables –

1- Règles générales :

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation,

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre sauf pour les dispositions du règlement ANC n° 2022-06

- indépendance des exercices.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2- Changement de règles et méthodes comptables :

Titres de participation et test de dépréciation

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable, ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires. Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires…).

A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.
Pour ce faire, un test de dépréciation est réalisé ; la méthode retenue consiste à comparer la valeur brute des titres détenus dans les comptes et la situation nette des filiales. Si la valeur des titres est inférieure à la situation nette, aucune provision n'est comptabilisée. En revanche, si la situation nette est inférieure à la valeur des titres au bilan, celle-ci est comparée à la valeur d'utilité des titres de la filiale déterminée par la méthode des DCF, puis diminuée de son endettement net. Les hypothèses clés opérationnelles utilisées pour la détermination des valeurs d'utilité sont basées sur un business plan à 5 ans validé par la Direction Générale et les hypothèses actuarielles sont communes à toutes les sociétés du Groupe.

Dettes et frais d'émission d'emprunt

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'actualisation.
Les frais d'émission d'emprunt sont portés à l'actif (en "charges à répartir") et étalés linéairement sur la durée de vie des emprunts concernés.

Valeurs mobilières de placement

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Les valeurs mobilières de placement sont des titres acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance. Elles sont comptabilisées pour leur prix d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

Provisions pour risques et charges

PCG art. 833-12/1

Les provisions pour risques et charges constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Elles concernent d'une part un litige Urssaf et d'autre part des litiges prud'hommaux en cours à la clôture.

Compte tenu de l'activité de la société, il n'y a pas lieu de constater de provision à caractère récurrent, de type « garanties données aux clients ».

Engagements de retraite

Rec. ANC n° 2013-02
La société a adopté la méthode 1 de la recommandation ANC n° 2013-02 pour l'évaluation de ses engagements de retraite et avantages similaires. Ces engagements ne sont pas comptabilisés dans les comptes annuels.
Le seul engagement de retraite supporté par l'entreprise est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Continuité d'exploitation

Dans le cadre de l'établissement des comptes, la direction a évalué la capacité de la société à poursuivre son exploitation dans des conditions normales, conformément au principe de continuité d'exploitation. Cette évaluation prend en compte les éléments financiers, opérationnels et stratégiques disponibles à la date de clôture des comptes.

La Direction a établi une prévision de trésorerie couvrant une période de douze mois à compter de la date d'arrêté des états financiers. Les hypothèses retenues pour cette évaluation reposent sur des

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

projections réalistes de flux de trésorerie, des engagements contractuels, ainsi que sur les perspectives de développement commercial. Ces prévisions tiennent compte :

- de l'activité récurrente du Groupe ;
- des mesures d'amélioration de la rentabilité mises en œuvre ;
- du financement subordonné de 10 millions d'euros déjà mis à disposition ;
- de la possibilité de mobilisation des engagements complémentaires consentis par les investisseurs ;
- du cadre de financement renégocié avec les établissements prêteurs.

Sur la base de ces éléments et des financements sécurisés à la date d'arrêté des comptes, la Direction considère que le Groupe disposera des ressources nécessaires pour faire face à ses engagements et assurer la poursuite de ses activités sur les 12 prochains mois.

Les actionnaires du Groupe ont par ailleurs assuré leur soutien financier pendant les 12 prochains mois, en sus de l'acceptation par le pool bancaire d'un waiver sur le respect des ratios de susmentionnés. Enfin, le Groupe a mis en place des procédures de gestion des risques rigoureuses, incluant une surveillance proactive de la situation financière et une évaluation régulière des risques et opportunités liés à son secteur d'activité. Grâce à ces mesures et ressources, la Direction Générale estime que le Groupe possède les capacités nécessaires pour continuer à fonctionner dans un avenir prévisible. Les états financiers de l'exercice en cours ont donc été établis sur une base de continuité d'exploitation, reflétant la confiance et la stabilité apportées par ces actions concertées et stratégiques.

Intégration fiscale

Nous rappelons que notre société a opté pour le régime fiscal de groupes de sociétés depuis le 01/01/2024 (articles 223A à U du CGI).

La société Synchrone Groupe III S.A.S. s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par l'ensemble du groupe d'intégration fiscale formé précédemment entre Synchrone Groupe II S.A.S. et ses filiales. L'application de cette disposition fiscale n'a, en définitive, aucune incidence sur la présentation des comptes à la fin du présent exercice, compte tenu du fait que la charge d'impôt a été calculée et comptabilisée dans chacune des sociétés intégrées au bilan et au compte de résultat comme si celles-ci étaient toujours imposées séparément.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Changement de réglementation comptable

À compter du 1er janvier 2025, la société a appliqué les dispositions du règlement ANC n° 2022-06 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général.

Ce nouveau règlement introduit plusieurs modifications et notamment :

- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel,
- La suppression de la technique de transfert de charges,
- La modification du plan de comptes et l'introduction d'une nouvelle nomenclature.

Les dispositions de ce règlement s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Conformément aux dispositions de l'article 833-1 et suivants du PCG, l'annexe aux comptes annuels présente de manière détaillée la nature des changements intervenus, les méthodes d'évaluation et de comptabilisation désormais retenues ainsi que les modalités de transition appliquées.

Création / modification de postes comptables	Ancien poste	Montant à la clôture 2024	Nouveau poste	Montant à l'ouverture
Transferts de charge	Produits d'exploitation : Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	43 890,61	Charges de personnel : Salaires	- 37 901,72
Frais d'émission d'emprunt	Dotations aux amortissements	318 360,00	Charges financières Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	318 360,00
Amendes et pénalités	Charges exceptionnelles	125,43	Autres charges	37,22

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société –

Informations sur l'entité qui établit les état financiers consolidés	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	
Nom	Synchrone Groupe III S.A.S
Siège	405 avenue Galilée – 13290 Aix-en-Provence
N° d'identification si entité française	979 778 990
Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenus	Au siège social de Synchrone Groupe III S.A.S

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des immobilisations

	Valeur brute début 2025/AN	Augmentations	
		Réévaluations courant 2025/AN	Acquisitions courant 2025/AN
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Total immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Insta. générales, agencements et aménagement des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles :			
Installations générales, agencements et aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et mobilier informatique			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			
Total immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Participations	138 086 983,78		
Autres titres immobilisés			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Prêts et autres immobilisations financières	20 154 581,46		711 780,27
Total immobilisations financières	158 241 565,24		711 780,27
TOTAL GENERAL	158 241 565,24		711 780,27

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des immobilisations (suite) –

	Diminutions		Valeur brute fin 2025/AN	Valeur d'origine
	Virements courant 2025/AN	Cessions courant 2025/AN		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Insta. générales, agencements des constructions				
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
Inst. générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours, avances/acomptes				
Total immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations			138 086 983,78	
Autres titres immobilisés				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Prêts et autres immobilisations financières		1 558 733,26	19 307 628,47	
Total immobilisations financières		1 558 733.26	157 394 612,25	
TOTAL GENERAL		1 558 733,26	157 394 612,25	

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des Amortissements -

Immobilisations amortissables	Montant début 2025/AN	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2025/AN
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de développement.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total des immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constructions.				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Total des immobilisations corporelles				
TOTAL GENERAL				

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortisse-ments à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement							
Autres postes d'immobilisations incorporelles							
Total des immobilisations incorporelles							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst gén., agencements des constuct°.							
Inst tech, matériel et outillages ind.							
Inst gén, agencements, aménag.							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique							
Emballages récupérables et divers							
Total des immobilisations corporelles							
Frais d'acquisition des titres de participation	343 615,00						
TOTAL GENERAL	343 615,00						
TOTAL GENERAL non ventilé			343 615,00				343 615,00

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2025/AN	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2025/AN
Frais d'émission d'emprunt à étaler	1 751 464,76		318 360,36	1 433 104,40
Primes de remboursement des obligations				

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des filiales et participations –

Sociétés	Capitaux propres	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
			Brute	Nette			
Synchrone Groupe II S.A.S	61 337 190	100%	138 075 665	90 047 713	0	(1 936 865)	1 800 000
Synchrone Groupe S.A.S	92 016 569	0.001%	2	2	0	(127 759)	7 970 000
Syncrhone S.A.S	11 091 299	0.1%	11 317	11 317	128 815 247	988 960	5 250 000

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des dépréciations –

	Dépréciations de l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Insta. générales, agencements des constructions				
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
Inst. générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations		48 027 952,00		48 027 952,00
Autres titres immobilisés				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Prêts et autres immobilisations financières				
Total immobilisations financières		48 027 952,00		48 027 952,00
Stocks et en-cours				
Créances				
TOTAL GENERAL		48 027 952,00		48 027 952,00

Conformément aux principes comptables exposés au paragraphe « Titres de participation et test de dépréciation », la société a procédé à un test de valeur de ses titres de participation au 31 décembre 2025. Ce test a conduit à la comptabilisation d'une dépréciation de 48 027 K€, enregistrée en résultat financier.

Cette dépréciation traduit l'ajustement de la valeur d'utilité de la participation concernée, résultant de la révision des perspectives d'activité et de rentabilité retenues dans les prévisions établies par la Direction.

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Etat des Créances -

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	95 361,00	95 361,00		113 523,29
Prêts (1) (2)	19 212 267,92	1 558 732,92	17 653 535,00	20 041 058,18
Autres immobilisations financières				
Total actif immobilisé	19 307 628,92	1 654 093,92	17 653 535,00	20 154 581,47
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	2 342 132,97	2 342 132,97		833 783,18
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices	462 858,00	462 858,00		1 674 816,00
Taxe sur la valeur ajoutée	184 069,80	184 069,80		190 672,12
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)	21 206 651,30	21 206 651,30		8 861 710,61
Débiteurs divers				20 414,24
Total actif circulant	24 195 712,07	24 195 712,07		11 581 396,15
Charges constatées d'avance	2 453,42	2 453,42		3 205,52
TOTAL DES CREANCES	43 505 794,41	25 852 259,41	17 653 535,00	31 739 183,14
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	729 943,00			
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice	1 558 733,00			
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- État des Dettes -

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit (1)					
à un an maxi	0,27	0,27			
à + de un an	57 246 753,00	7 168 831,00	12 935 065,00	37 142 857,00	67 272 727,28
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	282 521,55	282 521,55			379 990,30
Fournisseurs et comptes rattachés	817 382,29	817 382,29			412 167,35
Personnel et comptes rattachés					54 999,96
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 208,07	29 208,07			64 810,68
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	314 982,61	314 982,61			78 745,66
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	21 270,18	21 270,18			64 547,22
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)	19 298 087,69	19 298 087,69			13 153 364,11
Autres dettes	89 288,86	89 288,86			27 208,18
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	78 099 494,52	28 021 572,52	12 935 065,00	37 142 857,00	81 508 560,74

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 025 974
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés	

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Charges et produits financiers –

Charges financières

Nature des charges	2025/AN	2024/AN
Charges d'intérêts		
Intérêts des emprunts et dettes	3 527 000,80	4 848 146,98
dont : intérêts des emprunts et dettes assimilées		
dont : Intérêts des emprunts et dettes rattachées à des participation		
Intérêts des emprunts pour la trésorerie		
Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	1 866 302,54	1 501 849,35
Intérêts bancaires et sur opérations de financement (escompte,...)		
Intérêts des obligations cautionnées	162 889,43	
Intérêts des autres dettes		
dont : Intérêts des dettes commerciales		
dont : Intérêts des dettes diverses		
Total charges d'intérêts	5 556 192,77	6 349 996,33
Pertes sur créances liées à des participations		
Escomptes accordés		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Autres charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	48 027 952,00	
Total des charges financières	53 584 144,77	6 349 996,33
Comparatif Compte de Résultat (2052 rubrique GU)	53 584 144,77	6 349 996,33

Produits financiers

Nature des produits	2025/AN	2024/AN
Produits de participations		
Revenus des titres de participation	15 020 000,00	5 344 147,59
Revenus sur autres formes de participation		
Revenus des créances rattachées à des participations	23 485,17	1 014 131,58
Total produits de participations	15 495 721,48	6 719 588,15
Produits des autres immobilisations financières		
Revenus des titres immobilisés		
Revenus des prêts		
Revenus des créances immobilisées		
Total produits des autres immobilisations financières		
Revenus des autres créances		
Revenus des créances commerciales		
Revenus des créances diverses	1 021 225,46	1 331 666,33
Total revenus des autres créances	1 021 225,46	1 331 666,33
Revenus des valeurs mobilières de placement	50 584,02	113 986,82
Escomptes obtenus		
Gains de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Autres produits financiers		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits financiers	16 567 530,96	8 165 241,30
Comparatif Compte de Résultat (2052 rubrique GP)	16 567 530,96	8 165 241,30

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Composition du capital social -

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice				
	Nombre d'actions / parts sociales à l'ouverture de l'exercice	**Augmentations**	Diminutions	Nombre d'actions / parts sociales à la clotûre de l'exercice
Actions / Parts sociales	91 566 289		292 590	91 273 699

Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie			
	Nombre d'actions / parts sociales	**Valeur normale**	Commentaires / Droits conférés
Actions ordinaires	91 273 699	1	
Actions à droit de vote double			
Actions à dividendes prioritaire			
Actions de priorité			
Actions de jouissance			
Autres (à préciser)			
TOTAL	91 273 699		

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des variations des capitaux propres (1) –

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital
Capital	91 566 289,00				(292 590,00)
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	801 986,65				
Ecarts de réévaluation					
Ecart d'équivalence					
Réserve légale		83 069,00			
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	1 332 910,00				
Report à nouveau	(450 140,97)	1 578 307,97			292 590,00
Résultat de l'exercice	1 661 376,97	(1 661 376,97)			
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées	374 681,26				
Total capitaux propres	95 287 102,91	0,00			

	Résultat de l'exercice	Autres	Montant à la clôture de l'exercice
Capital			91 273 699,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			801 986,65
Ecarts de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserve légale			83 069,00
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			1 332 910,00
Report à nouveau			1 420 756,00
Résultat de l'exercice	(38 108 534,51)		(38 108 534,15)
Subventions d'investissement			
Provisions règlementées		343 614,72	718 295,98
Total capitaux propres	(38 108 534,51)	343 614,72	57 522 182,48

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des variations des capitaux propres (2) -

		Montant
A	**Situation à l'ouverture de l'exercice**	
1	Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	95 287 102,91
2	Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	
3	Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	95 287 102,91
B	**Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N**	
1	Variation du capital	
2	Variation des autres postes	
C	**(= A3 + B) Capitaux propres de l'exercice après apports rétroactifs**	95 287 102,91
D	**Variations en cours d'exercice**	
1	Variations du capital	(292 590)
2	Variations des primes, réserves, report à nouveau	292 590
3	Variations des "provisions" relevant des capitaux propres	
4	Contreparties de réévaluations	
5	Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	343 614,72
6	Autres variations	
7	Résultat de l'exercice	(38 108 534,51)
E	**Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO (= C + ou - D)**	57 522 183,12
F	**VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE (= E - C)**	(37 764 919,79)
G	**dont : variations dues à des modifications de structures au cours de l'exercice**	
H	**Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (F - G)**	(37 764 919.79)

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Etat des Provisions -

Nature des provisions	Montant au début 2025/AN	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Utilisées au cours de l'exercice	Diminutions : Non Utilisées au cours de l'ex	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à fin 2025/AN
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires	374 681,26	343 614,72				718 295,98
Dont majorations exceptionnelles de 30%						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions règlementées						
Total des provisions règlementées	374 681,26	343 614,72				718 295,98
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
Sous total provisions pour risques						
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
Sous total provisions pour charges						
Autres provisions pour risques et charges						
Total des provisions pour risques et charges						
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation		48 027 952,00				48 027 952,00
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients						
Autres provisions dépréciations						
Total des provisions pour dépréciation		48 027 952,00				48 027 952,00
TOTAL GENERAL	374 681,26	48 371 566,72				48 746 247,98
Dont dotations et reprises d'exploitation						
Dont dotations et reprises financières		48 346 312,36				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		318 360,36				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Ventilation du chiffre d’affaires -

Ventilation du chiffre d'affaires par catégorie d'activités			
Catégorie d’activités	2025/AN	2024/AN	Variation (%)
Mandat de Présidence	1 574 914	1 574 914	
TOTAL	1 574 914	1 574 914	
Cette information est-elle complète ?			

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Charges à payer -

Nature des charges	2025/AN	2024/AN
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières		

Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	810 947,22	411 623,08
Dettes fiscales et sociales	6 267,00	126 884,18
Total dettes d'exploitation	817 214,22	538 507,26

Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	89 288,86	27 208,18
Total dettes diverses	89 288,86	27 208,18

Autres		
Total autres dettes		
TOTAL	906 503,08	565 715,44

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Charges à répartir -

Nature des charges	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Charges différées :				
Total charges différée				
Frais d'acquisition des immobilisations :				
Total frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts :	1 751 464,76		318 360,36	1 433 104,40
Total frais d'émission d'emprunts	1 751 464,76		318 360,36	
Charges à étaler :				
Total charges à étaler				
TOTAL	1 751 464,76	(318 360,36)		1 433 104,40

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Produits à recevoir -

PRODUITS A RECEVOIR	2025/AN	2024/AN
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations	95 360,55	113 523,29
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières	95 360,55	113 523,29

Créances		
Créances clients et comptes rattachés	2 342 132,97	833 783,18
Autres créances		20 414,24
Total créances	2 342 132,97	854 197,42

Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers		

Autres		
Total autres		

TOTAL	2 437 493,52	967 720,71

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Honoraires des commissaires aux comptes –

Catégories	Montants
Honoraires dans le cadre de la certification des comptes annuels	11 298,00
Autres honoraires	
TOTAL	

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Charges et produits exceptionnels –

Charges exceptionnelles	Imputation au compte	Montant
Dotation aux provisions exceptionnelles		343 614,72
	TOTAL	343 614,72

Produits exceptionnels	Imputation au compte	Montant
	TOTAL	

RESULTAT EXCEPTIONNEL	

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices –

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices			
Taux d'imposition : %	**Montant brut**	**Impôt (économie)**	**Montant net**
Résultat courant	(38 575 192,15)		(38 575 192,15)
- Produits non imposables	(14 868 800,00)		(14 868 800,00)
+ Charges non déductibles	49 230 590,00		49 230 590,00
+ Produits non comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer			
- Charges non comptabilisées au cours de l'exercice à déduire			
= Résultat fiscal courant	(4 213 402,15)		(4 213 402,15)
+ Résultat exceptionnel	(318 360,00)		(318 360,00)
- Produits non imposables			
+ Charges non déductibles			
+ Produits non comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer			
- Charges non comptabilisées au cours de l'exercice à réintégrer			
= Résultat fiscal	(4 531 762,15)		(4 531 762,15)
- Crédits d'impôts			
= Impôt payé			

- Rémunération des dirigeants –

Catégories	**Montants**
Membres des organes d'administration	240 000,00
Membres des organes de direction	
Membres des organes de surveillance	
TOTAL	240 000,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Engagements financiers donnés –

Nantissement des titres Synchrone Groupe II S.A.S.

La société a constitué, en faveur des Banques, pour sûreté du remboursement de toutes sommes dues au titre des prêts et du paiement de toutes sommes dues au titre du contrat de prêt, le nantissement des comptes de titres financiers de Synchrone Groupe II S.A.S.

Assurance Homme Clé

La société s'est engagée à souscrire, auprès d'une compagnie d'assurance de droit français de 1er rang, une assurance homme-clé à leurs profits.

- Effectif moyen -

Catégories	**Effectif moyen salarié**	
	2025/AN	2024/AN
Ouvriers Employés, techniciens, agents de maîtrise Cadres et ingénieurs Autres :	2	2
Total	2	2

Société : SYNCHRONE GROUPE III

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice soumis à l'assemblée générale -

ORIGINES	**Montant**
Report à nouveau de l'exercice	
Résultat de l'exercice	(38 108 534,51)
Prélèvement sur les réserves	
TOTAL	(38 108 534,51)

AFFECTATIONS	Montant
Réserve légale	
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	(38 108 534,51)
TOTAL	(38 108 534,51)